



# Institut National Polytechnique

FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE

### ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

### Décide et arrête ce qui suit :

*Sont admis en 2ème année du Cycle Technicien Supérieur Filière Bâtiment et Urbanisme, les étudiants de la 1ère année dont les noms suivent, par ordre alphabétique :*

#### PROMOTION 2021-2022

1	ABOUYO DJOMAN NATHANAEL	17	KOUGNON JEAN EMMANUEL KEVIN IKPO
2	BERE DENIS	18	KOUMAN KOUASSI BIO
3	BONZOU N'DRI JUDITH MILENA	19	MUNGAGBEU EMMANUEL DÉSIRÉ M
4	BOUSSOU BOUSSOU AXEL SHELAH SAINT-CYR	20	N'GORAN ETHI EUDES
5	CONDÉ ABDOUL-AZIZ (CHEF)	21	NAKOLENDOUSSE ARTHUR AUBAIN
6	COULIBALY VAMOOUSSA	22	N'DELLI YAO WILFRIED
7	DIEA KOUAME N'JOUABA ALDA	23	N'DRI KONAN KOUASSI DERVAIN CHRIST-E
8	EHUENI AFFOUE EMMANUELLE ORNELLA	24	OUATTARA KOUAME ALAN HABIB
9	EKON SEKA OTHNIEL ANDRE	25	OWE JEAN SAMUEL
10	ELLIS JR J EMMANUEL	26	SORO GNINIFEGUE NICANOR
11	GAKPA SERGE YANNICK	27	SYLLA MOHAMED
12	GANIYOU NANSIF	28	TANKO GODDAY JUNIOR UGWO
13	GNAMIEN KOUASSI LAZARE	29	TRABOUE BI BALLOU SALOMON
14	KOUADIO NGUESSAN WILLIAMS	30	YAMONTCHE SULLIVAN PIERRE ARISTIDE
15	KOUAME KOUADIO MARC VIVIEN	31	YAO N'DA KOFFI DOMINIQUE
16	KOUASSI ATCHY TCHAKALY	32	YAPO JACOB EZECHIEL
		33	YEANAY PERVIS ANDY

#### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général

'GE : Préparatoires des Grandes Ecoles  
ESA : Ecole Supérieure d'Agronomie  
ESCAE : Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises  
ESI : Ecole Supérieure d'Industrie  
ESMG : Ecole Supérieure des Mines et de Géologie  
ESTP : Ecole Supérieure des Travaux Publics  
ESPE : Ecole Supérieure du Pétrole et de l'Energie  
EFPCP : Ecole de Formation Continue et de Perfectionnement des Cadres  
EDP : Ecole Doctorale Polytechnique



# Institut National Polytechnique

FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

### Décide et arrête ce qui suit :

*Sont autorisés à s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année du Cycle Technicien Supérieur Filière Bâtiment et Urbanisme les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année dont les noms suivent. Cependant ils doivent reprendre et valider les Unités d'Enseignement inscrites en face de leurs noms pendant l'année scolaire 2022-2023.*

### PROMOTION 2021-2022

NOM ET PRENOMS	UE	SEMESTRE
ADJE JEAN WILFRIED	PHYSIQUE-CHIMIE ACQUISITION	S2
DANHO KOUAKOU N'GUESSAN LUC	PHYSIQUE-CHIMIE ACQUISITION	S2

### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général



Handwritten signatures of the jury members, including names like Jean Wilfried Adje, Luc Danho Kouakou, and others.



# Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE

### ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

#### Décide et arrête ce qui suit :

*Est autorisé à reprendre sa classe l'étudiant Technicien Supérieur Bâtiment et Urbanisme 1<sup>ère</sup> année dont le nom suit*

PROMOTION 2021-2022

TOE CHARLES

#### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général



# Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

### Décide et arrête ce qui suit :

*L'étudiant Technicien Supérieur Bâtiment et Urbanisme de la 1<sup>ère</sup> année dont le nom suit FINEBOY ELIJAH bénéficie d'un report de scolarité.*

### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général

Handwritten signatures of the jury members, including names like Kone, Koko, and others.





# Institut National Polytechnique

FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE

### ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,  
Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

### Décide et arrête ce qui suit :

*Sont admis en 2ème année du Cycle Technicien Supérieur Filière Géomètre, les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année dont les noms suivent, par ordre alphabétique :*

#### PROMOTION 2021-2022

- |   |                                |    |                                  |
|---|--------------------------------|----|----------------------------------|
| 1 | ABE SIKA ELIEL ELISEE          | 7  | KOUADIO N'SESSE FRANC ANDERSON   |
| 2 | ASSIE DESIRE KONAN JUSTE ENOCK | 8  | LEHI OZY CHRIS EMMANUEL          |
| 3 | BLEU DAN HERVE N'DRI           | 9  | OUATTARA IBRAHIM                 |
| 4 | KEITA DJIGUI                   | 10 | SORO MINFONGA PARFAIT            |
| 5 | KOFFI YAHAUT AXEL              | 11 | YAO ADJOUA ARIANE CEDECIAS       |
| 6 | KONE NONGOTIALA EL HADJI       | 12 | YAO ALLOU KOUADIO JACQUES JUNIOR |

#### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général



# Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE

### ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

### Décide et arrête ce qui suit :

*Sont admis en 2ème année du Cycle Technicien Supérieur Filière Hydraulique et Environnement, les étudiants de la 1ère année dont les noms suivent, par ordre alphabétique :*

#### PROMOTION 2021-2022

- |   |                             |   |                                 |
|---|-----------------------------|---|---------------------------------|
| 1 | AHIWA SANHOU JESUS - CHRIST | 5 | KABORÉ INOUSSA                  |
| 2 | FOFANA AÏCHA LEÏLA          | 6 | KOUADJO CHRIST FLORENT MAGLOIRE |
| 3 | GARLO EMMANUEL ZAYBAY       | 7 | KOYEE ALVIN                     |
| 4 | HARLEBAH FINDA LAURA        | 8 | SOUELE CLAUDE                   |

#### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général



# Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE

### ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** **tenue** sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

### Décide et arrête ce qui suit :

*Est autorisé à s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année du Cycle Technicien Supérieur Filière Hydraulique et Environnement l'étudiant de la 1<sup>ère</sup> année dont le nom suit. Cependant il doit reprendre et valider l'Unité d'Enseignement inscrite en face de son nom pendant l'année scolaire 2022-2023.*

#### PROMOTION 2021-2022

NOM ET PRENOMS	UE	SEMESTRE
KOFFI SANGNE ALI	PHYSIQUE-CHIMIE ACQUISITION	S2

#### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général



# Institut National Polytechnique

FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE

### ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

### Décide et arrête ce qui suit :

*Sont admis en 2ème année du Cycle Technicien Supérieur Filière Routes et Transports, les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année dont les noms suivent, par ordre alphabétique :*

#### PROMOTION 2021-2022

- |   |                             |    |                                  |
|---|-----------------------------|----|----------------------------------|
| 1 | COULIBALY DJOH SIAKA        | 8  | KOUASSI FIDEL LOUIS FERNAND      |
| 2 | COULIBALY ISSOUF            | 9  | N'DABIAN N'VODJO HANS ANNICET    |
| 3 | DIOMANDÉ ABOUBACAR          | 10 | PAPA NOUVEAU MAYI-ZILAM LAURIANE |
| 4 | FODJO KOBENAN MERMOZ        | 11 | SANGARE MEMA LADJI MOHAMED       |
| 5 | KONE KLO DOFERE WILFRIED    | 12 | SERI MAZON MIRIAM ROCKYA         |
| 6 | KOUADIO ELVIS EMMANUEL      | 13 | TIA AMENA CHRISTELLE             |
| 7 | KOUASSI ANGE SIAVO SYLVANUS | 14 | ZINTY BI LOBO ANGE MICHAEL       |

#### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général

GE : Préparatoires des Grandes Ecoles  
ESA : Ecole Supérieure d'Agronomie  
ESCAE : Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises  
ESI : Ecole Supérieure d'Industrie  
ESMG : Ecole Supérieure des Mines et de Géologie  
ESTP : Ecole Supérieure des Travaux Publics  
ESPE : Ecole Supérieure du Pétrole et de l'Energie  
EFPCPC : Ecole de Formation Continue et de Perfectionnement des Cadres  
EDP : Ecole Doctorale Polytechnique





# Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

### Décide et arrête ce qui suit :

*Sont autorisés à s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année du Cycle Technicien Supérieur Filière Routes et Transports les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année dont les noms suivent. Cependant ils doivent reprendre et valider les Unités d'Enseignement inscrites en face de leurs noms pendant l'année scolaire 2022-2023.*

### PROMOTION 2021-2022

NOM ET PRENOMS	UE	SEMESTRE
CHEA JALLAH CLARENCE	PHYSIQUE-CHIMIE ACQUISITION	S2
CISSE BAZOUMANA	PHYSIQUE-CHIMIE ACQUISITION	S2
SEKONGO NAWA ABDOUL AZIZ	PHYSIQUE-CHIMIE ACQUISITION	S2

### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général





# Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

### Décide et arrête ce qui suit :

*Ont repris et validé l'unité d'enseignement de la première année inscrite au-devant de leurs noms pendant l'année scolaire 2021-2022, les étudiants de la deuxième année du Cycle Technicien Supérieur Bâtiment et Urbanisme dont les noms suivent :*

#### PROMOTION 2021-2022

NOM ET PRENOMS	UE	SEMESTRE
ANGATE TANON EMMANUEL CYRIAQUE	MATH-INFO	S1
KOUASSI KOUADIO JEAN BETIEL	MATH-INFO	S1
COULIBALY NANDJINMIN AHOUA DESIREE	PHYSIQUE-CHIMIE ACQUISITION	S2
NTSIKA MBOUNGOU R.	HYDRAULIQUE INITIATION	S2

#### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général



Handwritten signatures of the jury members, including the President and Director General, and other members of the jury.



# Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

## JURY D'ECOLE ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

### Décide et arrête ce qui suit :

*A repris et validé l'unité d'enseignement de la première année inscrite au-devant de son nom pendant l'année scolaire 2021-2022, l'étudiant de la deuxième année du Cycle Technicien Supérieur Géomètre dont le nom suit :*

#### PROMOTION 2020-2021

NOM ET PRENOMS	UE	SEMESTRE
OYEWALE ABUD WASIU AYINDE OYESINA	MATH-INFO	S1

#### NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury  
Le Directeur Général